

RCS : BERNAY Code greffe : 2701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BERNAY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 00154 Numéro SIREN : 310 187 554 Nom ou dénomination : CHRISTIAN BENARD - EXPERTISE COMPTABLE
--

Ce dépôt a été enregistré le 29/02/2024 sous le numéro de dépôt B2024/000438

CHRISTIAN BENARD EXPERTISE COMPTABLE

Société à Responsabilité Limitée au capital de 300 000 euros
Siège Social : 25 Rue Gabriel Vallée
27300 BERNAY

R.C.S. BERNAY 310 187 554

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 05 JANVIER 2024

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

CLOS LE 31 AOUT 2023

RESOLUTION PROPOSEE

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 Août 2023 s'élevant à 269 672,06 € de la manière suivante :

- A la distribution d'un dividende de 25 € par part sociale, soit un montant total de 200 000 €. Ce dividende est éligible à l'abattement de 40 % prévu par l'article 158-3 du C.G.I. à hauteur de 100 € et non éligible à cet abattement, à hauteur de 199 900 €.
- Au compte des Réserves facultatives, le solde s'élevant à 69 272,06 €

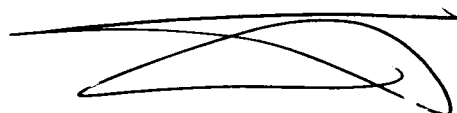
RESOLUTION ADOPTEE

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 Août 2023 s'élevant à 269 672,06 € de la manière suivante :

- A la distribution d'un dividende de 25 € par part sociale, soit un montant total de 200 000 €. Ce dividende est éligible à l'abattement de 40 % prévu par l'article 158-3 du C.G.I. à hauteur de 100 € et non éligible à cet abattement, à hauteur de 199 900 €.
- Au compte des Réserves facultatives, le solde s'élevant à 69 272,06 €

Pour copie certifiée conforme

Dominique DUVAL
Cogérant



Désignation de l'entreprise : CHRISTIAN BENARD EXPERTISE COMPTABLE Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
Adresse de l'entreprise 25 rue Gabriel Vallée 27300 BERNAY Durée de l'exercice précédent* 12
Numéro SIRET* 3 1 0 1 8 7 5 5 4 0 0 0 3 8 Néant ☐

				Exercice N clos le	N-1
				3 1 0 8 2 0 2 3	3 1 0 8 2 0 2 2
		Brut	Amortissements, provisions	Net	Net
		1	2	3	4
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
	Fonds commercial (1)	AH	AI	86 413	86 413
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	73 335	1 134
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	515 740	172 242
	Immobilisations en cours	AV	AW		
	Avances et acomptes	AX	AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV		
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	15 794	15 583
TOTAL (II)		BJ	BK	589 075	275 583
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (*)	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	105 354	1 159 888
	Autres créances (3)	BZ	CA	7 684	10 255
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (*)	Disponibilités	CF	CG	611 700	572 812
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	38 829	35 889
	TOTAL (III)	CJ	CK	105 354	1 818 100
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	694 429	2 093 683
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (*)	Revenus : (1) Dont droit au bail		CP	0	(3) Part à plus d'un an : CR 129 564
	Clause de réserve de propriété *				
	Immobilisations :				
	Stocks :				
	Créances :				

COPIE CERTIFIÉE
CONFORME

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cepid Quadra

Désignation de l'entreprise : CHRISTIAN BENARD EXPERTISE COMPTABLE

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 300 000)	DA	300 000	300 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	30 000	30 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	630	630
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	143 848	107 333
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	269 672	236 515
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	744 151	674 478
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	94 850	116 696
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	252 415	222 064
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	31 828	41 136
	Dettes fiscales et sociales	DY	668 403	592 313
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	12 995	17 725
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	289 043	261 364
	TOTAL (IV)	EC	1 349 533	1 251 297
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 093 683	1 925 776
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 301 205	1 251 297
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : CHRISTIAN BENARD EXPERTISE COMPTABLE

Néant ☐ *

				Exercice N				Exercice (N-1)		
				France		Exportations et livraisons intracommunautaires				Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA		FB		FC			
	Production vendue	biens*	FD		FE		FF			
		services*	FG	3 650 089	FH		FI	3 650 089	3 282 136	
	Chiffres d'affaires nets*		FJ	3 650 089	FK		FL	3 650 089	3 282 136	
	Production stockée*						FM			
	Production immobilisée*						FN			
	Subventions d'exploitation						FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)						FP	24 754	31 444	
	Autres produits (1) (11)						FQ	4	8 478	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	3 674 846	3 322 059	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS			
	Variation de stock (marchandises)*						FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	549 224	529 383	
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	32 672	32 373	
	Salaires et traitements*						FY	1 989 302	1 763 513	
	Charges sociales (10)						FZ	475 052	412 651	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	65 576	73 231	
			- dotations aux provisions				GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	27 551	19 499
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		
	Autres charges (12)						GE	10 882	16 931	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	3 150 259	2 847 581	
	- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	524 586	474 478	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM			
	Différences positives de change						GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO			
	Total des produits financiers (V)						GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	1 188	1 150	
	Différences négatives de change						GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT			
	Total des charges financières (VI)						GU	1 188	1 150	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(1 188)	(1 150)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMP TS (I - II III - IV V - VI)						GW	523 398	473 328		

Formulaire obligatoire (article 33 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : CHRISTIAN BENARD EXPERTISE COMPTABLE

Néant ☐ *

										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	17 000	9 200	
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	17 000	9 200	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	561		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	561		
- RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	16 439	9 200	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ	179 689	160 073	
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	90 476	85 940	
TOTAL DES PRODUITS (I III V VII)										HL	3 691 846	3 331 259	
TOTAL DES C ARGES (II IV VI VIII IX X)										HM	3 422 174	3 094 744	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des roduits - total des charges)										HN	269 672	236 515	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières							HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IG			
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *							HP			
			- Crédit bail immobilier							HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées									IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées									IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)									HX		
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)									RC		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)									RD		
	(9)	Dont transferts de charges									A1	13 277	11 331
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)							(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)									A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)									A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		facultatives	A6		obligatoires		A9				
		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite			A8		dont cotisations Madelin		A7				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)										Exercice N			
										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
CHARGES SUR LITIGES CLIENTS										561			
PRODUITS DE CESSIION IMMOBILISATIONS												17 000	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N			
										Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

5

IMMOBILISATIONS

DGFIP N° 2054 2023

Formulaire obligatoire (article 33
A du Code Général des impôts)

Christian BENARD EXPERTISE COMPTABLE

Néant

*

Désignation de l'entreprise : CHRISTIAN BENARD EXPERTISE COMPTABLE										Néant		*	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
								Conservées à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
INCORP.	TOTAL I				CZ		D8		D9				
	TOTAL II				KD	180 432	KE		KF	460			
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI				
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9	KJ		KK		KL				
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1	KM		KN		KO				
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2	KP		KQ		KR				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3	KS		KT		KU				
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *			KV	279 631	KW		KX				
		Matériel de transport *			KY	159 588	KZ		LA	49 765			
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	279 967	LC		LD	13 078			
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG				
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ				
	Avances et acomptes				LK		LL		LM				
	TOTAL III				LN	719 185	LO		LP	62 843			
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T			
		Autres participations				8U		8V		8W			
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S					
Prêts et autres immobilisations financières				1T	15 582	1U		1V	212				
TOTAL IV				LQ	15 582	LR		LS	212				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				0G	915 200	0H		0J	63 514				
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence					
		par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4					
INCORP.	TOTAL I		IN		C0		D0		D7				
	TOTAL II		IO		LV	20 010	LW	160 882	IX	160 882			
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ				
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC				
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF				
		Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH		MI				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML				
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM	2 051	MN	277 580	MO	277 580			
		Matériel de transport	IV		MP	44 641	MQ	164 711	MR	164 711			
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	47 354	MT	245 691	MU	245 691			
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX				
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB				
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF				
TOTAL III		IY		NG	94 046	NH	687 982	NI	687 982				
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		0U		M7		0W				
	Autres participations		10		0X		0Y		0Z				
	Autres titres immobilisés		11		2B		2C		2D				
	Prêts et autres immobilisations financières		12		2E		2F	15 794	2G	15 794			
	TOTAL IV		13		NJ		NK	15 794	2H	15 794			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		14		0K	114 056	0L	864 658	0M	864 658				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Exercice N, clos le : 3 1 0 8 2 0 2 3

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : CHRISTIAN BENARD EXPERTISE COMPTABLE

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires	1	2			5	6
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE
- 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

-	
=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : CHRISTIAN BENARD EXPERTISE COMPTABLE

Néant ☐ *

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	92 628	PF	717	PG	20 010	PH	73 336
TOTAL I		RK	92 628	RM	717	RN	20 010	RO	73 336
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	218 650	QE	18 037	QF	2 051	QG	234 635
	Matériel de transport	QH	88 654	QI	30 374	QJ	44 641	QK	74 388
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	237 623	QM	16 449	QN	47 354	QO	206 718
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	544 927	QV	64 860	QW	94 046	QX	515 741
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)		QN	637 555	QP	65 577	QQ	114 056	QR	589 076

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	S1	S2	S3	S4
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	T1	T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO
TOTAL III							
Total général (I+II+III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY		Total général non ventilé (NW - NY)	NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : CHRISTIAN BENARD EXPERTISE COMPTABLE

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
		1	2	3	4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6C	6D
		- corporelles	6E	6G	6H
		- titres mis en équivalence	02	04	05
		- titres de participation	9U	9W	9X
		- autres immobilisations financières(1)*	06	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	7C	7D	7E
	TOTAL GÉNÉRAL (I II III)	7C	7D	7E	7F
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Formulaire obligatoire (article 53
A du Code Général des Impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : CHRISTIAN BENARD EXPERTISE COMPTABLE										Néant ☐ *			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)				UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières				UT	15 794	UV	0	UW	15 794			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA	129 564		(1)		129 564			
	Autres créances clients				UX	1 135 678		1 135 678					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée *)				ZI								
	Personnel et comptes rattachés				UY	19		19					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	6 523		6 523					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN								
		Divers			VP								
	Groupe et associés (2)				VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	1 142		1 142					
	Charges constatées d'avance				VS	38 829		38 829					
	TOTAUX				VT	1 327 549	VU	1 182 191	VV	145 358			
RENNVOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice			VD								
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)				7Y									
Autres emprunts obligataires (1)				7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine			VG	206		206						
	à plus de 1 an à l'origine			VH	94 645		46 316		48 329				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A									
Fournisseurs et comptes rattachés				8B	31 828		31 828						
Personnel et comptes rattachés				8C	270 131		270 131						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D	114 325		114 325						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée			VW	274 616		274 616						
	Obligations cautionnées			VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés			VQ	9 331		9 331						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J									
Groupe et associés (2)				VI	252 415		252 415						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K	12 995		12 995						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *				ZZ									
Produits constatés d'avance				8L	289 043		289 043						
TOTAUX				VY	1 349 534	VZ	1 301 205		48 329				
RENNVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice			VJ	30 000	(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques			VL	222 956		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice			VK	51 883	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Annexe aux Comptes Annuels

Exercice clos le 31 août 2023

L'exercice a une durée de douze mois. Les notes ci-après, constituant l'annexe, font partie intégrante des comptes annuels. Sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en euros.

Note 1 Faits caractéristiques de l'exercice

L'exercice n'a été marqué par aucun fait caractéristique significatif.

Note 2 Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice

Aucun événement entrant dans le cadre de cette information n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

Note 3 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés en conformité avec les dispositions légales et réglementaires applicables en France, le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016, ainsi que les avis et recommandations ultérieurs du Conseil National de la Comptabilité.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Principe de prudence ;
- Continuité d'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

Changement de méthode comptable

La présentation des comptes annuels et les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Immobilisations incorporelles

Les logiciels sont amortis linéairement sur une période de 3 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition et font l'objet d'un amortissement annuel.

Les principaux paramètres d'amortissement, tenant compte des durées d'utilisation estimées, sont les suivants :

	Modes d'amortissement	Durées
▪ Agencement des constructions, installations générales	linéaire	10 ans
▪ Matériel de transport	linéaire	5 ans
▪ Matériel informatique	linéaire / dégressif	3 ans

Créances et dettes

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placements sont valorisées à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur vénale à la date de clôture est inférieure à la valeur comptable.

Provisions pour risques et charges

L'entreprise comptabilise une provision lorsque, à la date de clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation (juridique ou implicite) vis-à-vis d'un tiers résultant d'un événement passé dont il est probable que le règlement se traduise par une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue et lorsque le montant de la perte ou du passif peut être évalué avec fiabilité.

Le montant comptabilisé en provision représente la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture.

Note 4 Actif immobilisé

Immobilisations corporelles et incorporelles

Voir tableau 2054 en annexe

Amortissements

Voir tableau 2055 en annexe

Dépréciations

Voir tableau 2056 en annexe

Note 5 Produits à recevoir

Les produits à recevoir à la clôture de l'exercice se décomposent comme suit :

	€
▪ Clients, factures à établir	255 997
▪ Fournisseurs avoirs à recevoir	0
Total	255 997

Note 6 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance à la clôture de l'exercice se décomposent comme suit :

	€
▪ Distribution courrier	477
▪ Location bureau Rouen	1 554
▪ Location machine à affranchir	73
▪ Charges locatives bureau Rouen	267
▪ Location copieur secrétariat Bernay	155
▪ Internet	700
▪ Assurances	7 140
▪ Assurances véhicules	714
▪ Maintenance informatique	11 050
▪ Documentation technique	2 771
▪ Frais de colloques	1 454
▪ Cotisations madelin DD	1 660
▪ Cotisations TNS Gérants	5 116
▪ Cotisations professionnelles	5 431
▪ Cotisation IFEC	267
Total	38 829

Note 7 Capitaux propres

Le capital social est composé de 8 000 parts sociales de 37.50 € chacune, intégralement libérées.

Note 8 Etat des créances et dettes

Classement par échéances : voir tableau 2057 en annexe

Note 9 Charges à payer

Les charges à payer à la clôture de l'exercice se décomposent comme suit :

	€
▪ Fournisseurs, factures non parvenues	16 028
▪ Factures non parvenues électricité	1 043
▪ Factures non parvenues affranchissements	136
▪ Personnel Congés Payés	95 104
▪ Déplacements salariés	2 038
▪ Cotisations TNS Gérants	3 140
▪ Charges sociales congés payés	42 129
▪ Cotisation CVAE	1 213
▪ T.V.T.S	1 136
▪ Cotisation CFE	2 718
▪ Taxe apprentissage	663
▪ Formation continue	8 107
▪ Commissions bancaires	127
▪ Intérêts sur emprunts	79
▪ Clients avoirs à établir	4 225
Total	177 886

Note 10 Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance à la clôture de l'exercice se décomposent comme suit :

	€
▪ Facturation clients	289 043
Total	289 043

Note 11 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est comptabilisé au fur et à mesure de la réalisation des prestations, selon la méthode de l'avancement.

Note 12 Transferts de charges d'exploitation

Les transferts de charges se décomposent comme suit :

	€
▪ Avantages nature véhicules gérants	6 670
▪ Avantages nature déplacements salariés	691
▪ Remboursement formation	1 800
▪ Remboursement assurance véhicule	4 116
▪	
Total	13 277

Note 13 Impôt sur les sociétés

La société étant détenue à 99.9 % par la SARL HOLDING B.D.B., l'option avec cette dernière pour le régime de l'intégration fiscale spécifique des groupes de sociétés a été faite à effet du 1^{er} septembre 2010.

En application de la convention fiscale, chaque filiale comptabilise sa charge d'impôt comme si elle était imposée distinctement. La SARL CHRISTIAN BENARD-EXPERTISE COMPTABLE a comptabilisé une charge d'impôt de 90 476 € au titre de l'intégration fiscale.

Note 14 Ventilation de l'effectif moyen

	Fin exercice	Début Exercice
Cadres et dirigeants	8	8
Employés	16	13
Ouvriers		
Total	24	21

Note 15 Engagements hors bilan

Engagements pris en matière de crédit-bail

Voir tableau en fin d'annexe

Note 16 Engagements pris au titre des indemnités de fin de carrière

L'engagement de la société en matière d'indemnité de fin de carrière est évalué à 92 335 € à la date de clôture. Cette dette actuarielle a été évaluée à partir des paramètres suivants :

- Départ à l'initiative du salarié 64 ans
- Augmentation annuelle des salaires 1.50 %
- Taux de turnover 2 % faible
- Cotisations sociales cadres 53 %
- Cotisations sociales non cadres 50%
- Taux d'actualisation 4 %
- Table de mortalité TG 05

Un contrat d'assurance a été souscrit afin de couvrir les engagements futurs. Le montant des fonds versés s'élève à 59 598 € au 31 Août 2023.